

**Avis relatif à la Journée de consultation de l'industrie – Services de réseau étendu du RGC**

**Contenu**

1. Objectif.....	3
2. Renseignements importants concernant la logistique .....	3
3. Transformation des services de réseau étendu du RGC.....	4
3.1. Contexte .....	4
3.2. Situation actuelle .....	4
3.3. Résultats clés .....	4
4. Aperçu du processus d'approvisionnement.....	5
4.1. Demande de réponses pour l'évaluation (DRE).....	5
4.2. Examen et précision des exigences (EPE) .....	5
4.3. Étape de la demande de soumissions.....	6
5. Détails logistiques.....	7
5.1. Format .....	7
5.2. Inscription .....	7
5.2.1. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les participants de l'industrie).....	7
5.2.2. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fonctionnaires) .....	8
5.2.3. Inscription à une rencontre individuelle .....	8
5.2.4. Modification d'une demande d'inscription .....	9
5.2.5. Confirmation de l'inscription .....	9
5.2.6. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie.....	9
5.2.7. Participation aux activités de consultation de l'industrie.....	9
5.3. Logistique relative à la Journée de consultation de l'industrie.....	10
5.4. Horaire de la Journée de consultation de l'industrie – le 9 juillet 2013.....	10
6. Coordonnées .....	11
7. Exception au titre de la sécurité nationale .....	11
8. Renseignements supplémentaires .....	12
ANNEXE A - Liste des organismes partenaires de Services partagés Canada .....	13
ANNEXE B - Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie.....	14

ANNEXE C - Formulaire d'inscription à la séance de consultation de l'industrie (fonctionnaires)  
..... 17

ANNEXE D : Formulaire d'inscription à une séance de consultation individuelle de l'industrie.. 18

ANNEXE E - Emplacements et heures d'ouverture des salles dotées de systèmes de  
vidéoconférence qui seront utilisées pour la Journée de consultation de l'industrie.....20

## 1. Objectif

Fournir au gouvernement du Canada (le GC / le Canada) un forum dans le cadre duquel il pourra consulter l'industrie au sujet de l'ampleur du processus d'achat en régime de concurrence de services de réseau étendu (RE), et des résultats clés, des exigences et de la stratégie s'y rapportant. L'approvisionnement fait partie du volet Transformation du RE du projet Réseau du GC (RGC), lequel constitue un élément du Programme de transformation des télécommunications (PTT) de Services partagés Canada (SPC) (voir <http://www.ssc-spc.gc.ca/pages/telecommobj-fra.html> ).

## 2. Renseignements importants concernant la logistique

- **Format** : la Journée de consultation de l'industrie se tiendra sur une demi-journée et sera suivie de trois (3) journées de rencontres individuelles (d'une durée de 45 minutes chacune) avec les fournisseurs déjà inscrits à ces rencontres (voir les sections 5.1 et 5.2.3 pour de plus amples renseignements).
- **Auditoire** : les fournisseurs et associations du secteur des services de réseau étendu de l'industrie de la TI. Les fonctionnaires sont invités à l'événement, mais en raison de l'espace limité, la priorité sera donnée aux représentants de l'industrie de la TI (voir la section 5.1 pour de plus amples renseignements).
- **Quand** : le mardi 9 juillet 2013, de 13 h à 17 h (HAE), pour la Journée de consultation de l'industrie, et du 10 au 12 juillet 2013 pour les rencontres individuelles d'une durée de 45 minutes.
- **Où** : la Journée de consultation de l'industrie aura lieu à Gatineau et on pourra y assister à cet endroit même ou encore par vidéoconférence à Dartmouth, Toronto et Calgary (voir l'annexe E pour les endroits où la vidéoconférence sera offerte, et la section 5.3 pour de plus amples renseignements).
- **Nombre limite de participants** : jusqu'à deux représentants par entreprise ou association peuvent assister à la journée de consultation de l'industrie (voir la section 5.2.1 pour de plus amples renseignements).
- **Formulaires d'inscriptions** : voir l'annexe B pour l'inscription de fournisseurs à la Journée de consultation de l'industrie, l'annexe C pour l'inscription des fonctionnaires intéressés et l'annexe D pour l'inscription à une rencontre individuelle.
- **Date limite d'inscription** : **le 2 juillet 2013 (au plus tard à 16 h, HAE)** est la date limite pour s'inscrire à la Journée de consultation de l'industrie et, pour les personnes intéressées, à une rencontre individuelle (voir les sections 5.2.1 à 5.2.3 pour de plus amples renseignements). Le 3 juillet 2013 (au plus tard à 16 h, HAE) est la date limite pour soumettre toute modification à une inscription déjà transmise (voir la section 5.2.4). Le gouvernement confirmera les inscriptions le 4 juillet 2013 (voir la section 5.2.5).

### **3. Transformation des services de réseau étendu du RGC**

#### **3.1. Contexte**

Le GC a créé SPC le 4 août 2011 et l'a mandaté pour qu'il *exploite* et *transforme* l'infrastructure de la TI du gouvernement. En vertu de ces deux pouvoirs, il incombe à SPC de fournir à ses 43 organismes partenaires des services d'infrastructure de TI modernes, fiables et sécuritaires, livrés à moindre coûts et qui aideront aussi le gouvernement à respecter ses exigences en matière de respect de l'environnement. Du même coup, SPC est en train de bâtir une toute nouvelle organisation.

L'objet du PTT est d'assurer la transformation, la planification et l'approvisionnement des services de télécommunications pour le compte du GC, et d'élaborer des stratégies de prestation de ces services dans le but de centraliser leur administration et de rationaliser leur prestation afin d'en arriver à de plus grandes économies, de réduire les coûts, de réduire les risques au minimum et d'accroître la sécurité et la qualité de ces services. La stratégie de transformation vise à aménager les services de télécommunications en volets distincts. Le présent avis porte principalement sur le volet Services de réseau étendu.

#### **3.2. Situation actuelle**

SPC exploite 50 réseaux étendus distincts interconnectant 3 580 immeubles occupés par le GC à l'échelle des 43 organismes partenaires desservis par SPC. Ces réseaux ont été implantés et sont gérés de façon indépendante, et l'infrastructure de réseau dans les immeubles occupés par le GC n'est habituellement pas partagée entre les ministères, ce qui entraîne des doublons au niveau des infrastructures et aussi sur le plan des coûts.

#### **3.3. Résultats clés**

Cette initiative permettra de regrouper et de moderniser les services de télécommunications que SPC a pour mandat de fournir, dans le but de réduire les coûts, d'accroître la sécurité et d'améliorer la prestation des programmes aux citoyens et aux entreprises du Canada par l'entremise des 43 organismes partenaires de SPC.

Les résultats clés liés aux services de réseau étendu sont les suivants :

##### **A. Réduire la complexité et le coût global de la TI**

- Regrouper et normaliser l'infrastructure de la TI pour ce qui est de la fourniture de services de réseau étendu aux partenaires de SPC dans des établissements au Canada et à l'étranger;
- Favoriser l'interopérabilité entre les ministères et les organismes;

##### **B. Normaliser le processus de gestion des services**

- Normaliser les niveaux de service afin d'assurer la prestation uniforme et la disponibilité continue des services de réseau étendu pour tous les ministères et organismes partenaires de SPC

#### C. Traiter la question de la sécurité du RE

- Mettre en œuvre des mesures et des contrôles de sécurité normalisés pour le RE au sein de l'ensemble des ministères et organismes afin de les doter d'un système solide de protection contre les menaces, et de continuer à fournir des services sécuritaires et fiables aux Canadiens.

#### D. Transition à coûts moindre ayant des répercussions minimales sur le plan opérationnel

- Établir une stratégie de migration des services de réseau étendu qui permettra de réduire les coûts de transition, la complexité de ce processus et les risques qu'il présente pour le Canada;
- Assurer l'intégration du réseau et fournir des outils de surveillance ainsi qu'un encadrement à SPC afin de réduire au minimum le travail à accomplir et les risques pour les ministères et organismes qui devront convertir leurs applications vers les nouveaux services de réseau étendu.

## 4. Aperçu du processus d'approvisionnement

L'approvisionnement en services de réseau étendu sera assuré à l'aide d'un processus séquentiel en trois étapes, à savoir :

### 4.1. Demande de réponses pour l'évaluation (DRE)

- La DRE sert à identifier les soumissionnaires qui possèdent des compétences et des antécédents démontrés en matière d'implantation et d'exploitation de services de réseau étendu, le tout tel qu'établi selon les critères publiés dans cette DRE.
- Les soumissionnaires qui satisfont à tous les critères obligatoires seront considérés comme des soumissionnaires retenus et pourront passer à l'étape de l'examen et de la précision des exigences, qui est décrite ci-dessous.

### 4.2. Examen et précision des exigences (EPE)

- Lors de l'étape de l'EPE, le Canada communiquera ses exigences préliminaires aux soumissionnaires retenus et leur demandera de faire des commentaires, des suggestions, et/ou encore de préciser toute question qui, selon eux, devrait être clarifiée par le Canada.
- Le Canada utilisera les résultats de l'étape de l'examen et de la précision des exigences pour peaufiner les exigences liées aux demandes de propositions (DP)

lors de l'étape de la demande de soumissions. Les renseignements recueillis ne seront pas utilisés pour évaluer les soumissionnaires, y compris ceux retenus.

- Un processus de vérification de ***l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement (ICA)*** sera aussi amorcé durant cette étape. De plus amples renseignements seront rendus disponibles au sujet du processus de vérification de l'ICA durant la Journée de consultation de l'industrie.

### **4.3. Étape de la demande de soumissions**

- À l'étape de la demande de soumissions, le Canada pourra publier une ou plusieurs DP officielles.
- Seuls les soumissionnaires retenus ayant réussi le processus de vérification de l'ICA seront autorisés à déposer une soumission officielle conforme aux exigences énoncées dans la ou les DP.

Remarque : les renseignements fournis dans le présent avis ne le sont qu'à titre informatif et le Canada se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis. Veuillez aller sur le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) pour consulter l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement en services de réseau étendu pour le RGC.

## 5. Détails logistiques

### 5.1. Format

La Journée de consultation de l'industrie sur les services de réseau étendu du RGC est un événement d'une demi-journée ouvert aux fournisseurs et associations intéressés de l'industrie de la TI ainsi qu'aux fonctionnaires intéressés, et la priorité sera donnée aux participants de cette industrie. Les participants sont cordialement invités à prendre part à la journée en personne dans l'établissement de la région de la capitale nationale, ou par vidéoconférence dans trois établissements situés à Dartmouth, Calgary et Toronto.

On fera le survol des résultats clés et des exigences, du processus d'approvisionnement prévu et des exigences en matière d'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

De plus, des rencontres individuelles auront lieu avec les participants de l'industrie de la TI qui en auront fait la demande à l'avance. La durée de ces rencontres sera de 45 minutes au maximum par fournisseur ou association de l'industrie de la TI.

Veuillez voir la section relative à l'inscription (section 5.2) pour de plus amples détails.

### 5.2. Inscription

#### ***5.2.1. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les participants de l'industrie)***

Les participants intéressés doivent inscrire leurs représentants en remplissant électroniquement le « Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie », qui se trouve à l'annexe B, et en envoyant ce formulaire en tant que pièce jointe à un courriel à [SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca](mailto:SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca), et ce, au plus tard à 16 h (HAE) le 2 juillet 2013.

- Étant donné que l'espace est limité dans la salle où se tiendra la Journée de consultation de l'industrie, chaque entreprise ou association participante peut inscrire au plus deux représentants.
- Les participants doivent indiquer la dénomination sociale légale, l'adresse postale, l'adresse électronique et le domaine d'expertise de l'entreprise et préciser les noms des représentants qui assisteront à la séance. En fournissant ces renseignements, les parties acceptent qu'ils soient diffusés (enregistrement et diffusion de la vidéoconférence, etc.).
- Les représentants de l'industrie qui ne peuvent pas assister à la séance en personne peuvent s'inscrire pour y assister par vidéoconférence. Le Canada facilitera la tenue de vidéoconférences pour la Journée de consultation de l'industrie aux endroits figurant à l'annexe E. Veuillez indiquer sur le formulaire d'inscription (annexe B) si vos représentants assisteront à la Journée de consultation de l'industrie sur place ou par vidéoconférence à l'un des endroits

énumérés à l'annexe E. Les deux représentants d'une entreprise ou d'une association peuvent assister à la séance à partir d'emplacements différents, le cas échéant.

- Aucun service de téléconférence ne sera offert pour la Journée de consultation de l'industrie.
- Les représentants devront présenter une pièce d'identité avec photo (p. ex. permis de conduire) au moment de l'inscription, et ce, tant sur place qu'aux emplacements désignés pour la vidéoconférence.

### **5.2.2. Inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fonctionnaires)**

Tout fonctionnaire qui souhaite participer à la Journée de consultation de l'industrie doit s'inscrire en remplissant électroniquement le « Formulaire d'inscription à la Journée de consultation de l'industrie (pour les fonctionnaires) », qui se trouve à l'annexe C, et en envoyant ce formulaire en tant que pièce jointe à un courriel à [SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca](mailto:SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca), et ce, au plus tard à 16 h (HAE), le 2 juillet 2013.

La priorité sera accordée aux représentants de l'industrie; s'il reste des places une fois l'inscription terminée, l'inscription des fonctionnaires concernés sera alors confirmée.

### **5.2.3. Inscription à une rencontre individuelle**

Les fournisseurs et les associations qui souhaitent participer aux rencontres individuelles doivent inscrire leurs représentants en remplissant électroniquement le « Formulaire d'inscription à une séance de consultation individuelle de l'industrie » qui se trouve à l'annexe D et en le renvoyant en tant que pièce jointe à un courriel à [SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca](mailto:SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca), et ce, au plus tard à 16 h (HAE), le 2 juillet 2013.

- Nous avisons les demandeurs que le Canada publiera sur [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) la liste des fournisseurs et des associations qui participeront à ces rencontres individuelles.
- Les demandeurs devront aussi indiquer sur le formulaire d'inscription (annexe D) le but et l'objectif général lié à leur demande de rencontre.
- Seules les inscriptions des participants ayant inscrit au moins un représentant à la Journée de consultation de l'industrie seront acceptées.
- Toutes les rencontres individuelles auront lieu dans la région de la capitale nationale.
- Canada tiendra compte des contraintes de temps identifiées sur le formulaire d'inscription des compagnies/associations, et selon, aussi, le nombre de

demandes, s'efforcera d'organiser la tenue des rencontres individuelles le plus tôt possible après la Journée de consultation de l'industrie pour ce qui est des participants provenant de l'extérieur de la région de la capitale nationale, et il tiendra donc ces rencontres le mercredi 10 juillet 2013.

- Le lieu et l'heure de la rencontre individuelle seront indiqués au participant dans le cadre de la confirmation de la date et l'heure de chacune de ces rencontres par le Canada.

#### **5.2.4. Modification d'une demande d'inscription**

Des changements peuvent être apportés à la demande d'inscription en envoyant un courriel à [SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca](mailto:SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca) au plus tard à 16 h (HAE) le 3 juillet 2013. Les entreprises/associations peuvent notamment remplacer un représentant inscrit par une autre personne, ou changer l'emplacement à partir duquel le représentant assistera à la séance. Lors de la Journée de la consultation de l'industrie, seuls les représentants dûment inscrits auprès du gouvernement du Canada en conformité avec les directives ci-dessus seront admis dans la salle où les exposés seront présentés ou dans l'un des endroits où la vidéoconférence est offerte.

#### **5.2.5. Confirmation de l'inscription**

Services partagés Canada confirmera l'inscription et toute modification à une demande d'inscription auprès des entreprises et associations inscrites, et ce, par courriel et au plus tard le 4 juillet 2013, à 17 h (HAE). On indiquera aux fonctionnaires concernés si leur participation a été confirmée, après avoir tenu compte des contraintes d'espace (voir la section 5.2.2).

#### **5.2.6. Dépenses liées aux activités de consultation de l'industrie**

Les participants sont responsables de leurs déplacements, hébergement, repas et stationnement. Le Canada ne remboursera pas les dépenses liées à la participation aux activités associées à la Journée de consultation de l'industrie.

#### **5.2.7. Participation aux activités de consultation de l'industrie**

La participation à ces activités de consultation de l'industrie n'est pas obligatoire. Les participants qui choisissent de ne pas assister à ces séances ou rencontres pourront tout de même participer au processus d'approvisionnement.

Cela dit, veuillez noter qu'en vertu des modalités figurant à la section 5.2.3, seules les inscriptions des participants ayant inscrit au moins un représentant à la Journée de consultation de l'industrie seront acceptées.

### 5.3. Logistique relative à la Journée de consultation de l'industrie

- **Date** : le 9 juillet 2013
- **Lieux et horaire** :
  - Lieu où se tiendra l'événement - région de la capitale nationale :
    - Salle où les exposés seront présentés :  
Salle Outaouais  
Place du Portage, Portage IV  
140, Promenade du Portage  
Gatineau/Hull, Québec J8X 2K2
    - Heure : 12 h 00 – 12 h 45 (HAE) - Enregistrement des participants  
13 h (HAE) - Début de la séance
  - Participants provenant de régions éloignées - Participants régionaux
    - Un système de vidéoconférence sera installé à Dartmouth, Calgary et Toronto
    - Veuillez consulter l'annexe E pour les lieux et l'horaire
- **Sécurité** : les exposés ne contiendront aucun renseignement classifié.

Il n'y aura pas de barrière de sécurité (**aucune** carte d'accès ne sera exigée) à franchir pour entrer dans la salle. Toutefois, un agent de sécurité devra accompagner les personnes qui choisissent d'assister à la séance de consultation dans l'un des emplacements désignés pour la vidéoconférence.

### 5.4. Horaire de la Journée de consultation de l'industrie – le 9 juillet 2013

*Remarque : Le contenu de la Journée de consultation de l'industrie pourrait changer suivant l'affichage de cet avis.*

Heure	Responsable	Description
13 h - 13 h 05	Jean-François Lymburner, DG, Transformation et stratégies de services	Mot d'ouverture et présentation des objectifs liés à la Journée de consultation de l'industrie
13 h 05 - 13 h 20	Liseanne Forand, présidente Services partagés Canada	Mot de bienvenue et aperçu de SPC
13 h 20 - 14 h	Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie	Aperçu du Programme de transformation des

	de service et conception	télécommunications
14 h - 14 h 45	Michel Fortin, DG, Programme de transformation des télécommunications	RGC - Aperçu du réseau étendu
14 h 45 - 15 h	Pause	
15 h - 15 h 30	Stéphane Richard, directeur principal, Approvisionnement en services partagés de technologie de l'information	Approche en ce qui a trait aux solutions d'approvisionnement collaboratif
15 h 30 - 16 h 30	Patrick Mountford, directeur, Stratégie en matière de cybersécurité Carey Frey, directeur, Bureau des relations stratégiques (sécurité de la TI), CSTC	Intégrité de la chaîne d'approvisionnement
16 h 30 – 16 h 45	Jean-François Lymburner, DG, Stratégies de services et transformation	Questions et réponses
16 h 45 – 17 h	Jean-François Lymburner, DG, Stratégies de services et transformation	Résumé et mot de la fin

## 6. Coordonnées

Ron Carrara

Approvisionnement et relations avec les fournisseurs

PDP3 / 4C1-03, 11, rue Laurier  
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Tél. : (819) 956-9518

Courriel : [SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca](mailto:SSCTelecomConsultation.SPCConsultationTelecom@ssc-spc.gc.ca)

## 7. Exception au titre de la sécurité nationale

Le projet de RGC est assujéti à l'exception au titre de la sécurité nationale (ESN) et il est soustrait à l'application de tous les traités commerciaux conformément aux dispositions relatives à l'ESN de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) [par. 1018(1) et note 1 de la section B de l'annexe 1001.b2], de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC) [article XXIII] et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) [sous-alinéas (i) et (ii) de l'article 1804].

## **8. Renseignements supplémentaires**

Cet événement est ouvert à tous les fournisseurs et associations de l'industrie de la TI. Les représentants des médias ne peuvent y participer. Toutes les demandes des médias devraient être transmises au service concerné, lequel peut être joint au (613) 947-6276.

Les renseignements fournis dans le présent avis ne le sont qu'à titre informatif et Canada se réserve le droit de modifier toute partie du contenu de cet avis, y compris les dates. Veuillez aller sur le site [www.achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca) pour consulter l'information la plus récente sur le processus d'approvisionnement en services de réseau étendu pour le RGC.

Les exposés présentés par le Canada, la liste des participants et les réponses générales aux questions seront publiés sur le site Web [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca) - soit le site qui héberge le service électronique d'appels d'offres du Canada, et ce, après la Journée de consultation de l'industrie.

L'industrie est invitée à faire des commentaires sur l'information fournie dans l'avis relatif à la Journée de consultation de l'industrie. Ces commentaires devraient être transmis à la personne-ressource par voie électronique.

La Couronne se réserve le droit de négocier tout achat avec les fournisseurs.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.